

MISE EN SECURITE INSTALLATIONS ELECTRIQUES SECURITE_ELECC

Cette formation permet de délivrer l'attestation consuel de conformité aux bailleurs.

Public Concerné

Artisan et salarié d'une entreprise du bâtiment. Electricien

Durée

8.00 Heures **1** Jour

Pré Requis

Avoir des connaissances théoriques et des compétences techniques en électricité.
Savoir communiquer en français

Objectifs

Connaître la réglementation relative à la mise en location des logements existants dont l'installation électrique a plus de 15 ans. Etre capable d'identifier et de corriger les défauts de sécurité.

Parcours pédagogique

La mise en sécurité

Cadre d'application : Mise en conformité, mise en sécurité, mesures compensatoires ; Aspect réglementaires; Responsabilité en cas d'incident

Aspects pratiques de la mise en sécurité d'un logement :

Appareil général de coupure, Prise de terre, dispositifs différentiels; Locaux contenant une baignoire ou une douche; Tableaux de répartitions, dispositifs de protection des circuits; matériels proscrits et dangereux; Protection mécanique des conducteurs

Présentation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

Décret n°2008-384 du 22 avril 2008, application de l'article L34-7 du code de la construction et de l'habitation, les exigences de la norme XPC16600

Nouveaux guide de travaux

La démarche qualité : autocontrôle

Essais, mesure de la résistance de la prise de terre, mesure de continuité, mesure de l'isolement (mesure compensatoire pour les locaux contenant une baignoire ou une douche); la fiche d'autocontrôle après travaux

L'attestation de conformité pour les logements mis en sécurité

L'attestation de conformité (CERFA) : quand déposer une attestation de conformité ? Quelle attestation pour quelle installation ? Comment remplir l'attestation de conformité. Son utilisation en mise en sécurité

Le contrôle Consuel : ses référentiels

Le rapport de contrôle

Les + métier

Cette formation permet au stagiaire d'être capable d'intervenir dans la mise en sécurité des installations électriques domestiques, conformément à la loi ALUR

Objectifs Pédagogiques

Attestation de formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Objectifs Pédagogiques

Méthodes et moyens pédagogiques

Videoprojecteur, paperboard

Qualification Intervenant(e)(s)

formateur certifié

Méthodes et modalités d'évaluation

Fiche d'évaluation
